

DÉCLARATION DE M. NICOLAS SARKOZY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LE SOUTIEN À LA FILIÈRE AUTOMOBILE FACE À LA CRISE, À PARIS LE 9 FÉVRIER 2009.

9 FEBRUARY 2009 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Le Premier ministre, Chef François,  
Madame et Monsieur les ministres,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,

Je suis heureux d'assister aujourd'hui avec le Premier ministre à la signature des accords qui fondent un plan global et j'insiste sur le mot global pour le redressement de la filière automobile française. Les constructeurs ont un rôle clé dans ce plan global, car leur action va tirer celle de l'ensemble de la filière. Pour leur permettre de préparer sereinement l'avenir, l'État va accorder à chacun de nos grands constructeurs comme l'avait annoncé d'ailleurs le Premier ministre sur le principe, un prêt de 3 milliards d'euros, d'une durée de 5 ans. Je le précise d'emblée : ce n'est pas un don, ce n'est pas une subvention. C'est bien un prêt, assorti d'un taux d'intérêt de 6%.

L'État met en place ce plan parce que la crise que connaît l'industrie automobile est exceptionnelle. C'est à la fois une crise de la demande, avec une chute de plus de 20% du marché européen, de 40% du marché américain, et en même temps une crise financière puisque les entreprises n'arrivent plus à trouver le financement dont elles ont besoin.

Dans le strict respect des conditions édictées par la Commission européenne, le Gouvernement français a donc décidé d'intervenir pour la filière et je remercie tout particulièrement Luc CHATEL du travail qu'il a fait dans le cadre des états généraux de l'automobile.

Les constructeurs devront utiliser ces sommes pour mener l'effort massif d'investissement qui les attend pour mettre au point des véhicules peu émetteurs de CO2. Pour améliorer le moteur à combustion, pour développer les moteurs électriques rechargeables. Le paquet climat adopté par l'Union européenne fixe des objectifs très ambitieux, il faudra les respecter et d'autant plus les respecter que ces nouvelles: ouvrent un nouveau marché. Le véhicule décarboné est une chance historique pour les constructeurs français.

Ensuite, les constructeurs devront établir une relation partenariale avec l'ensemble de la filière, avec les équipementiers, les sous-traitants qui emploient la majorité des ouvriers de l'industrie automobile. Nous sommes arrivés au bout d'un système qui reposait sur la mise en concurrence absolue sur les prix. La compétitivité repose aussi sur l'innovation, la fiabilité, le respect des délais. Un code des bonnes pratiques et de performances signé aujourd'hui établit les principes de ce nouveau partenariat, où le constructeur ne se contentera pas de dicter à ses fournisseurs des objectifs de compétitivité, mais les aidera à les réaliser. Renault et PSA ont également pris un engagement -je le dis au Français- très important de ne fermer aucun de leurs sites pendant la durée de ces prêts, et de tout faire pour éviter les licenciements. C'est un engagement que je salue, car il nous assure qu'une crise aiguë mais temporaire ne détruira pas définitivement une part de notre base industrielle et des savoir-faire de l'automobile.

Je suis surtout heureux que l'ensemble de la filière ait accepté de travailler sur la manière de restaurer durablement la compétitivité de l'industrie automobile française. Vous connaissez les chiffres. La production automobile française avait baissé de 20% entre 2004 et 2007 sur le territoire, sur dix voitures vendues en Europe, PSA et Renault en faisaient neuf en France en 2002, ils n'en font plus que sept aujourd'hui. C'est comme cela que la France est devenue importatrice dans le secteur automobile, alors qu'elle a deux des dix plus grands constructeurs du monde. C'est clair, nous voulons une industrie française, nous voulons une industrie automobile française et nous voulons garder des capacités de production sur le territoire français.

Par ailleurs avec le Premier ministre et Madame LAGARDE, nous avons pris la décision essentielle de supprimer la taxe professionnelle sur les équipements productifs. La recette sera bien sûr remplacée aux collectivités locales. Nous allons travailler sur cette question mais nous n'avons pas le choix. Soit nous laissons notre industrie continuer à s'en aller, soit nous réagissons avec les moyens nécessaires.

La taxe professionnelle n'existe nulle part ailleurs en Europe, c'est un frein à la compétitivité de nos industries eh bien nous la supprimons.

Nous allons enfin donner à l'ensemble de la filière, aux équipementiers, aux sous-traitants, les moyens de franchir la crise. Nous créons un dispositif de garantie publique, une ligne de crédit pour un total de 1 milliard d'euros, afin que les banques puissent réduire leur risque et prêter à nouveau aux entreprises automobiles. Nous doublons aussi le fonds d'intervention dans le secteur automobile, qui passera de 300 à 600 Meuros. Tout ceci est cohérent avec l'action du ministre de la relance, Patrick DEVEDJIAN et nous n'excluons pas avec le Premier ministre et le ministre de l'Économie de faire d'autres plans pour des secteurs industriels majeurs pour la compétitivité de notre pays. Je pense à la filière bois mais il peut y en avoir d'autres. Vous voyez que nous nous saisissons de cette crise pour en faire une opportunité de la modernisation et du changement et la suppression de la taxe professionnelle a été bien un exemple. Cela fait des années que l'on en parle, nous la décidons parce qu'en période de crise, on ne peut pas différer les décisions qu'il y a à prendre. Je voudrais dire à tous ceux qui ont participé à la discussion et je suis sûr que le Premier ministre partage cet avis, qu'ils ont été des partenaires rudes dans la négociation mais extrêmement loyaux, conscient de leurs responsabilités ce qui nous permet de dire cette après-midi aux Français que la France va conserver une industrie automobile puissante et une capacité de production sur le sol national.

Je vous remercie.